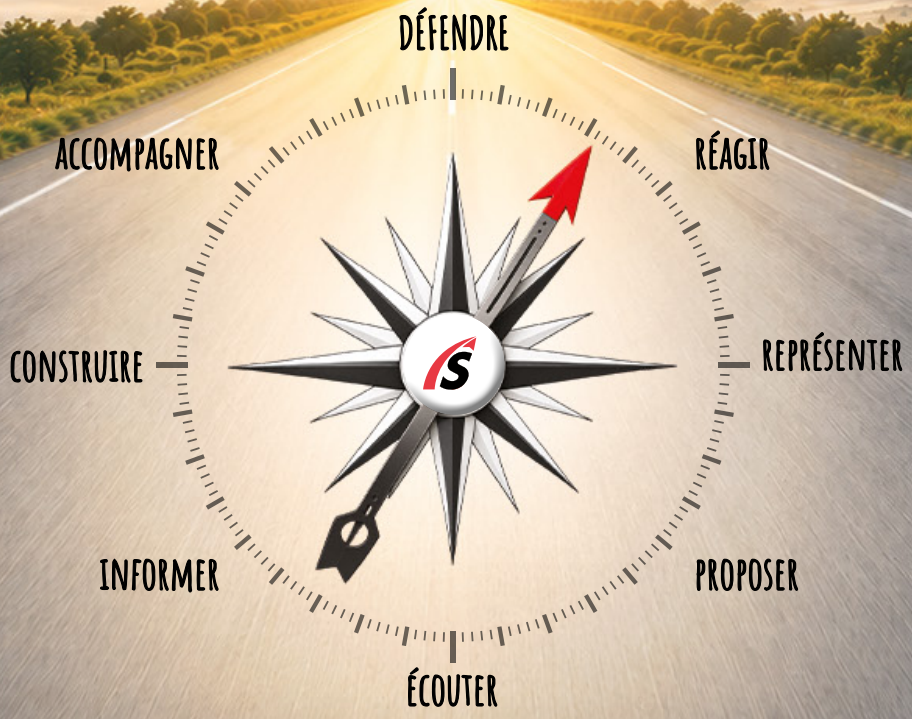
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026
CAP NATIONALE DES IPCSR

Du 3 au 10 décembre 2026
Votez et faites voter SNICA-FO !

Une seule direction : votre avenir.

SnicaFO
l'espoir est permis



Votre CAP nationale : 1 vote, 2 sujets.

LA REPRÉSENTATIVITÉ DU SNICA-FO

Pour la filière, le vote en faveur du SNICA-FO déterminera l'attitude de l'administration.
Choisir le SNICA-FO, c'est refuser la cogestion, la compromission et amener le ministère à se tenir davantage à l'écoute des intérêts des IPCSR.

Ne passez pas votre tour, votez SNICA-FO !

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Pour les dossiers individuels en CAP, seuls vos candidats SNICA-FO se démarqueront.
Préférer le SNICA-FO, c'est confier vos dossiers à une équipe impliquée, indépendante, bienveillante et expérimentée au bénéfice des IPCSR.

Tous concernés, votez SNICA-FO !

ENSEMBLE VERS UN SERVICE PUBLIC FORT ET INDEPENDANT

Au SNICA-FO...

On s'occupe des dossiers dangereux

2023 • 2026

Le SNICA-FO vous a défendus, seul et activement, sur des projets insensés en s'y opposant fermement :

• **Le permis belge :** droit de circuler, seul, sous certaines conditions et sans examen, réduisant l'examen à presque rien.

• **Les autres « acteurs »** du député Ferracci qui voulait confier certaines de nos missions à du privé.

• **Les dangers du rapport IGA** qui aurait pu suggérer des externalisations, mais qui a su finalement entendre nos positionnements.

La pression infatigable du SNICA-FO a finalement payé sur toutes ces alertes !

Et pour demain ?

SERVICE PUBLIC

Nous exigeons un service public digne, gratuit, neutre et centralisé, qui garantit une égalité de traitement et fait barrage à la marchandisation, véritable gangrène de la filière ; un service public qui ait enfin les moyens de contrôler le secteur privé, avec constance, méthode, bienveillance et expertise ; un service public où les IPCSR retrouvent les valeurs qui les ont amenés au métier.

STATUT

Des agents sous statut, et non pas des contractuels jetables exploités sans leur donner de perspectives concrètes, restent pour nous la meilleure des garanties pour aboutir à des examens du permis de conduire exempts d'arbitraire et de pressions.

Notre statut d'IPCSR incarne un service public républicain, dédié à l'intérêt général et aux besoins des citoyens.

MISSIONS

Le périmètre de nos missions ne doit plus reculer ; il en va de notre expertise et de notre diversification, et donc de la santé mentale des IPCSR.

Après les choix du MI d'externaliser 17 missions depuis 2014, nous devons reconstruire de la variété dans un service aux compétences les plus larges possibles, par du dialogue, de l'argumentation et de la persuasion.

On sait convaincre nos interlocuteurs

2023 • 2026

Le SNICA-FO a argumenté toujours et convaincu souvent, par le sérieux de nos revendications et analyses :

• **L'amélioration du régime indemnitaire, incontournable !** Beaucoup de sujétions et peu d'indemnitaire : constat reconnu par l'administration.

• **L'obligation du MI** de veiller à notre santé, par la création d'une instance dédiée aux IPCSR : une étude santé est lancée.

• **Le dimensionnement de la filière** aux enjeux actuels, notamment en recrutant 170 IPCSR et DPCSR. 47 sont prévus.

La persévérance du SNICA-FO a été la clé du déblocage de ces dossiers !

Et pour demain ?

RÉMUNÉRATION

En plus du rattrapage du point d'indice exigé par la FGF-FO, nous revendiquons un indemnitaire en phase avec nos sujétions d'IPCSR : doublement du CIA (annuel), soit 820 euros ; une IFSE (mensuelle) plus attractive pour tous, avec un rattrapage pour les « anciens », qui ne bénéficient de rien depuis 2016.

Nous maintenons des échanges permanents pour aboutir.

SANTÉ

Le cadencement des examens est trop exigeant pour nos corps et nos cerveaux.
La prise en compte de notre contribution santé est un pas en avant. L'étude santé en cours, en attendant une instance spécifique IPCSR, doit aussi inclure une analyse de la charge de travail.

Si traiter le volet physique est indispensable, le volet mental ne doit en aucun cas être éludé.

EFFECTIFS

Sans effectifs supplémentaires, nous souffrons tous des décisions de l'Administration.
Nous continuons, seuls, de les exiger en nous assurant que les engagements récents, même modestes, soient tenus.
Un recrutement d'IPCSR significatif et consolidé, c'est l'étau qui se desserre sur nos conditions de travail et notre indépendance. A défaut, c'est la porte ouverte à l'inconcevable.

On fait résolument face à l'inacceptable

2023 • 2026

Le SNICA-FO n'est pas resté bras croisés, mais a agi par tous les moyens possibles contre les dérives scandaleuses :

• **Lutte contre les pressions** sur les IPCSR et son corollaire : les quotas. L'Administration feint de ne pas comprendre.

• **Les tentatives** toujours plus nombreuses de s'affranchir de notre RIN ARTT, garant historique de notre organisation collective.

• **L'interprétation** de la Directive européenne, tantôt pour fragiliser les agents par les audits, tantôt pour réviser les erreurs éliminatoires.

Le SNICA-FO s'est montré absolument intraitable sur ces aberrations !

Et pour demain ?

INDÉPENDANCE

L'indépendance, c'est se conformer à une procédure.
Se conformer à des taux, c'est entrer dans l'ère des quotas.

L'harmonisation est légitime, mais elle ne passe pas par du chantage. Plutôt par de la formation. Notre combat pour les IPCSR, avec une victoire au TA de Montpellier en mai, ne fait que commencer.
Ces quotas, nous ne les laisserons pas prendre racine.

RIN ARTT

Le RIN ARTT doit être appliqué partout.
Il garantit la continuité de nos droits collectifs. Ici ou là, les directeurs et les SGCD essaient de trouver des leviers pour s'en affranchir, au détriment des IPCSR.
Oui, nous sommes différents parce que nos missions sont différentes. Cela passe par un traitement différent.
Pas question de céder un pouce de terrain sur notre RIN.

DIRECTIVE

La directive européenne sur le PC est le socle que l'Administration utilise comme ça l'arrange.

En version sous-transposition pour les candidats, afin de gonfler la réussite, ou encore de limiter la formation continue obligatoire des agents ; ou en version surtransposition, quand il s'agit d'être plus intransigeant avec les IPCSR lors des audits, désormais source de RPS. Ces procédés doivent cesser.

Alertes sur le tableau de bord du SNICA-FO

- **L'indemnité kilométrique et son montant très insuffisant** révélé par les crises géopolitiques, qui oblige l'agent à assurer le SP de proximité à ses frais.
- **Les groupes de travail sur la formation initiale et continue**, normalement permanents, qui doivent être relancés, au bénéfice de toute la filière.
- **Les suites du rapport de l'IGA**, dont les conséquences doivent être adoucies le plus possible pour les IPCSR.
- **Le temps de travail, qui dépasse la règle :** environ 50 heures annuelles laissées au bénéfice de l'Administration (tâches additionnelles) sans aucune reconnaissance !
- **L'état des véhicules dans les DROM**, suite au reniement d'une promesse de la DSR sur leur âge.
- **Les agressions :** une seule agression, c'est une de trop. Nous refusons la banalisation !
- **Les contrôles d'identité pendant les examens,** avec photographie des pièces : un scandale que nous continuerons de dénoncer.
- **Le manque de logements pour nos primo-affectés.** En Île-de-France ou ailleurs, nous avons suggéré des partenariats qui devraient se mettre en place au profit des stagiaires.
- **Le cadre des examens supplémentaires, de moins en moins incitatif**, à travers des taux de vacation peu stimulants, une fiscalité défavorable, et des primes non pérennisées.
- **Le groupe de travail Formation continue** Assurance qualité doit rénover les audits tout en garantissant une formation continue obligatoire, comme exigé par la Directive.
- **Le taux de démission de nos stagiaires, 12% en 2025.** Alarmant ! Il faut mettre en place un cadre facilitateur et non pas une suite d'entraves décourageantes.
- **Les fortes chaleurs** qui n'ont fait l'objet d'aucun aménagement sérieux cet été : pauses interdites ! Les IPCSR ont aussi droit à des mesures, comme les autres agents.
- **Les réseaux sociaux :** nous sommes attentifs aux peines prononcées à l'encontre des individus qui menaceraient un IPCSR d'une manière ou d'une autre. Tous concernés !
- **Les contraintes de la tablette de plus en plus chronophages**, avec de simples excuses de la DSR qui nous remercie de notre compréhension !
- **La fraude omniprésente** qui remet en cause la philosophie du métier et qui nous fait prendre des risques !

Pourquoi voter SNICA-FO ?

**Avec le SNICA-FO,
pour la filière comme pour
ma carrière, l'espoir est permis !**

Tout l'esprit de notre engagement tient dans cette formule.
Et cela fait 50 ans que ça dure !

50 ans aux côtés des IPCSR pour faire de l'espoir une réalité du quotidien. Aujourd'hui le contexte s'installe dans une dureté inédite : rémunérations en berne, dégradation continue des conditions de travail, effectifs insuffisants, santé menacée, indépendance en danger... Les politiques néolibérales accélèrent la cadence, pariant cyniquement sur un épuisement de nos résistances.

C'est mal nous connaître.
Au SNICA-FO, le défaitisme n'a pas sa place !
Notre espoir n'est ni béat, ni passif.
Il est exigeant, offensif, parfois acharné. Et surtout...

Il repose sur un pilier central : VOUS.

TRANSFORMEZ L'ESPOIR EN VICTOIRES CONCRÈTES,
VOTEZ SNICA-FO !

Vous êtes nos mandants.
Vous êtes la raison d'être du SNICA-FO.
Affirmer que *« l'espoir est permis »*, c'est rappeler que chaque IPCSR a le droit - et même le devoir - de ne rien céder.
Mais soyons clairs : cet espoir ne se concrétisera jamais dans l'individualisme forcené encouragé par les politiques qui grignotent le collectif, petit à petit.
Cet individualisme est un piège : il nous isole et nous pousse au découragement et à la résignation.
La fatalité n'existe pas. C'est dans la solidarité, l'esprit de corps et la vigilance collective que réside notre force de frappe.

Face à une Administration qui ose tout, opposons notre résistance.

Vous l'avez compris...

La seule limite sera donc celle que nous lui imposerons, tous ensemble.
Le SNICA-FO est là pour organiser, structurer et mener cette opposition. Demain comme depuis 50 ans, il ne faillira pas, avec courage et détermination,

**PAR VOUS, AVEC VOUS,
ET POUR VOUS !**

**POUR LA CAP DES IPCSR,
LE SNICA-FO COMPTE SUR VOUS !**

SnicaFO
À VOS CÔTÉS DEPUIS 50 ANS 1976 2026

*CSA : Comité social d'administration, ** DDI : Directions départementales interministérielles, pour les IPCSR, DDT(M) ou DDPP.

JE VOTE EN LIGNE

Du 3 au 10 décembre 2026

Je vote pour la CAP nationale des IPCSR mais aussi pour deux autres scrutins :
- Les CSA* locaux en DDI** ou préfectures, où les listes FO seront massivement présentes avec des délégués SNICA-FO.
- Le CSA* du Ministère de l'Intérieur où le SNICA-FO sera présent sur la liste de la fédération Un1té-MI-FO.

En plus du vote SNICA-FO, je vote FO et Un1té.MI.FO pour les deux autres scrutins.
Pour toute précision, je me rapproche de mon délégué SNICA.

Petit tracas ou grosse galère ?
Vos candidat.e.s répondront présent.e.s avec une seule priorité
Défendre, vraiment !



Avec une hotline dédiée aux IPCSR pour une première écoute sur un problème, une équipe motivée pour vous aider à le résoudre, et des représentants en CAP, dont l'expérience n'a d'égale que le dévouement, vous êtes guidés pour exercer vos droits.
Et tout cela dans le meilleur esprit, l'esprit SNICA-FO.

Cette philosophie tient en quelques mots : pour les dossiers individuels, en CAP comme au quotidien sur des sujets moins lourds, nous sommes fiers de soutenir les IPCSR inquiétés à divers titres. Car être inquiété.e, cela peut arriver à tout le monde. Près de 200 agents nous ont sollicités depuis 2023. Par conséquent, choisir ses représentants du personnel est un acte sérieux.

Les votes du SNICA-FO lors des CAP : Favorisant l'agent, avec constance, bienveillance, mais aussi discernement. La bonne nouvelle, c'est que bien entendu nous maintenons ce cap, fidèlement et loyalement, avec les candidat.e.s que nous vous proposons pour les 4 ans à venir.

Une liste d'IPCSR, tout comme vous, tout à la fois expérimentée et renouvelée ; des hommes et des femmes bienveillants, empathiques, et surtout motivés par la marque de fabrique du SNICA-FO : Défendre, vraiment !

En votant SNICA-FO :
- **Je donne du poids à un syndicat force de proposition, capable de s'opposer et d'agir pour la filière !**
- **Je garantis une représentation du personnel engagée et indépendante au service des agents !**

Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE SNICA-FO !

SnicaFO
l'espoir est permis